



Communiqué de presse

Embargo: 11.01.2008, 9:15

20 Situation économique et sociale de la population

N° 0351-0800-30

Indicateurs d'égalité: la Suisse en comparaison internationale

Les femmes sur le marché du travail en Suisse : temps partiel et retrait temporaire pour raisons familiales

Neuchâtel, 11.01.2008 (OFS) – **Le rapport de l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur l'égalité entre femmes et hommes en comparaison internationale donne une image contrastée de la situation dans notre pays. Le taux d'activité professionnelle des femmes relativement important en Suisse s'explique notamment par une forte proportion de femmes travaillant à temps partiel. Autre particularité suisse: le recul momentané du taux d'activité des femmes pendant les années où elles fondent une famille. Ce phénomène est moins perceptible dans d'autres pays. Dans le domaine de l'éducation, on relève une progression notable de la part des femmes professeures dans les hautes écoles, même si elles y sont encore minoritaires. La représentation féminine au Parlement suisse est élevée par rapport à celle observée dans d'autres pays.**

En Suisse les femmes travaillent plus fréquemment à temps partiel et se retirent plus souvent de la vie active pendant la phase de fondation d'une famille

Le taux d'activité professionnelle des femmes est important en Suisse. Il atteignait 59% en 2005, soit un taux plus haut que dans les pays voisins. En Europe, seuls le Danemark, la Norvège et l'Islande présentent des valeurs plus élevées. La Suisse se distingue également par la progression du taux d'activité professionnelle des femmes : 10 points depuis 1990.

La forte participation des femmes au marché de l'emploi en Suisse va de pair avec une proportion comparativement élevée de femmes travaillant à temps partiel. Sur l'ensemble des pays considérés, la Suisse arrive en deuxième position pour le pourcentage de femmes travaillant à temps partiel (59%), derrière les Pays-Bas. Avec un taux de 12%, la Suisse figure aussi dans le groupe des pays qui connaissent le plus fort pourcentage d'hommes occupés à temps partiel, mais on peut aussi retenir que ce modèle d'horaire de travail est réparti de manière très inégale entre les sexes.

Si l'on examine le taux d'activité professionnelle selon l'âge, on remarque qu'en Suisse, les femmes de 30 à 40 ans se retirent temporairement du marché du travail. Cette évolution indique que de nombreuses femmes quittent leur activité professionnelle pendant quelques années pour faire face à leurs obligations familiales et reviennent ensuite sur le marché de l'emploi. Ce phénomène s'est affaibli en Suisse par rapport à 1990, mais il reste nettement perceptible. Parmi les pays voisins, on le retrouve en Autriche, de manière moins marquée. En Allemagne et en France, le taux d'activité professionnelle des femmes stagne. En Italie, le taux d'activité des femmes baisse de manière constante à partir de 35 ans. Ces différences sont liées aux possibilités de concilier emploi et famille: dans de nombreux pays d'Europe, les femmes et souvent aussi les hommes bénéficient de congés maternité ou parentaux plus longs et de meilleures possibilités de prise en charge des enfants, si bien qu'il est plus facile pour les femmes de continuer à exercer une activité professionnelle.

La division des rôles selon le sexe s'observe dans tous les pays considérés

Si la charge totale du travail rémunéré et du travail non rémunéré est presque aussi importante pour les femmes que pour les hommes, la répartition est cependant inégale. En 2004, les femmes en Suisse ont consacré en moyenne 32 heures par semaine au travail non rémunéré, contre seulement 19 heures pour les hommes. La situation est inversée en ce qui concerne le travail rémunéré: 30 heures par semaine pour les hommes, contre 15 heures pour les femmes. Cette division des rôles selon le sexe est reconnaissable dans tous les pays considérés.

Les femmes restent nettement minoritaires dans le corps enseignant des hautes écoles, même si leur part progresse considérablement

La Suisse compte 28% d'enseignantes au degré tertiaire (hautes écoles universitaires et hautes écoles spécialisées), soit une des parts les plus faibles parmi les pays considérés. Les enseignantes à ce degré de formation sont proportionnellement plus nombreuses en Allemagne, en Italie et en France, avec des parts allant de 33 à 39%. Mais la part des femmes professeures et autres enseignantes dans les hautes écoles suisses a beaucoup augmenté ces dernières années: elle est passée de 14 à 28% entre 1995/96 et 2003/04.

Les femmes ont aussi renforcé leur présence parmi les diplômés des hautes écoles suisses ces dernières années. En 2003/2004, la proportion des femmes parmi ces derniers a atteint 44%. 37% des doctorats ont été décernés à des femmes. Ces valeurs sont relativement faibles en comparaison internationale.

La Suisse se positionne relativement bien quant à la représentation des femmes au Parlement

Depuis les élections de fin octobre 2007, la part des femmes au Parlement suisse (Conseil national) s'élève à 29,5%. Ce pourcentage reste faible, mais en comparaison internationale la Suisse se situe sur ce plan dans la moitié supérieure du classement des pays considérés. Les femmes sont les mieux représentées dans les parlements nationaux suédois, norvégien et finlandais (elles y occupent entre 38 et 47% des sièges). La députation féminine au Parlement national est plus forte en Autriche et en Allemagne (32%), mais plus faible en Italie (17%) et en France (19%).

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
Service de presse

Base de données

Les indicateurs d'égalité choisis reposent sur la Gender Statistics Database (banque de données portant sur des statistiques dites de genre) de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), qui contient des données pour des pays d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie centrale. On a chaque fois sélectionné les données les plus actuelles et, pour suivre l'évolution de la situation, les données disponibles remontant le plus loin possible dans le temps en Suisse et dans la majorité des autres pays. Les données relatives à la représentation féminine dans les Parlements nationaux proviennent de la banque de données de l'Inter-parliamentary Union (IPU).

Définitions

Personnel enseignant du degré tertiaire : Les enseignants sont classés selon les niveaux de classification ISCED 1997. Le degré tertiaire correspond aux niveaux ISCED 5A (hautes écoles) et 5B (formation professionnelle supérieure) et ISCED 6 (doctorat). En Suisse, les données pour le degré tertiaire ne comprennent que les niveaux ISCED 5A et ISCED 6, mais pas le niveau ISCED 5B.

Le **taux d'activité professionnelle** se réfère à la main-d'œuvre ou à la population économiquement active et comprend toutes les personnes qui, à un moment donné, remplissent les conditions pour compter parmi les personnes pourvues d'un emploi ou parmi les personnes sans emploi en recherche d'emploi.

Le **travail à temps partiel** désigne un travail rémunéré qui est exercé moins de 30 heures par semaine.

Le **travail non rémunéré** se définit comme la production et les activités semblables comprises dans les frontières générales de la production, mais non dans les frontières de la production au sens du Système des comptes nationaux. Les catégories comprises sont : (a) le travail destiné à fournir des services domestiques non rémunérés pour l'usage final propre du ménage : préparation des repas, nettoyage et entretien du logement et de ses environs, entretien des vêtements, tous les aspects de la gestion du ménage, achats, (b) les travaux non rémunérés de soins aux membres du ménage : toute activité en rapport avec des services non rémunérés de garde d'enfants ou d'adultes du ménage, y compris garde de malades ou d'infirmes, (c) le travail consistant à fournir des services et de l'aide à d'autres ménages: services bénévoles ou obligatoires au profit de membres de la communauté et toute aide non rémunérée à d'autres ménages (ménages de parents, d'amis, de voisins).

Renseignements:

Katja Branger, OFS, Section Analyses sociales (nouvelle dénomination dès 1.1.2008),
tél.: +41 32 71 36303

Nouvelles parutions:

Actualités OFS, Egalité entre femmes et hommes: la Suisse en comparaison internationale. Un choix d'indicateurs d'égalité dans les domaines de la formation, du travail et de la politique,
n° de commande: 906-0700. Prix: gratuit.

Service de presse OFS, tél. : +41 32 71 36013; fax : +41 32 71 36346, e-mail: info@bfs.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 32 71 36060, fax : +41 32 71 36061
e-mail : order@bfs.admin.ch

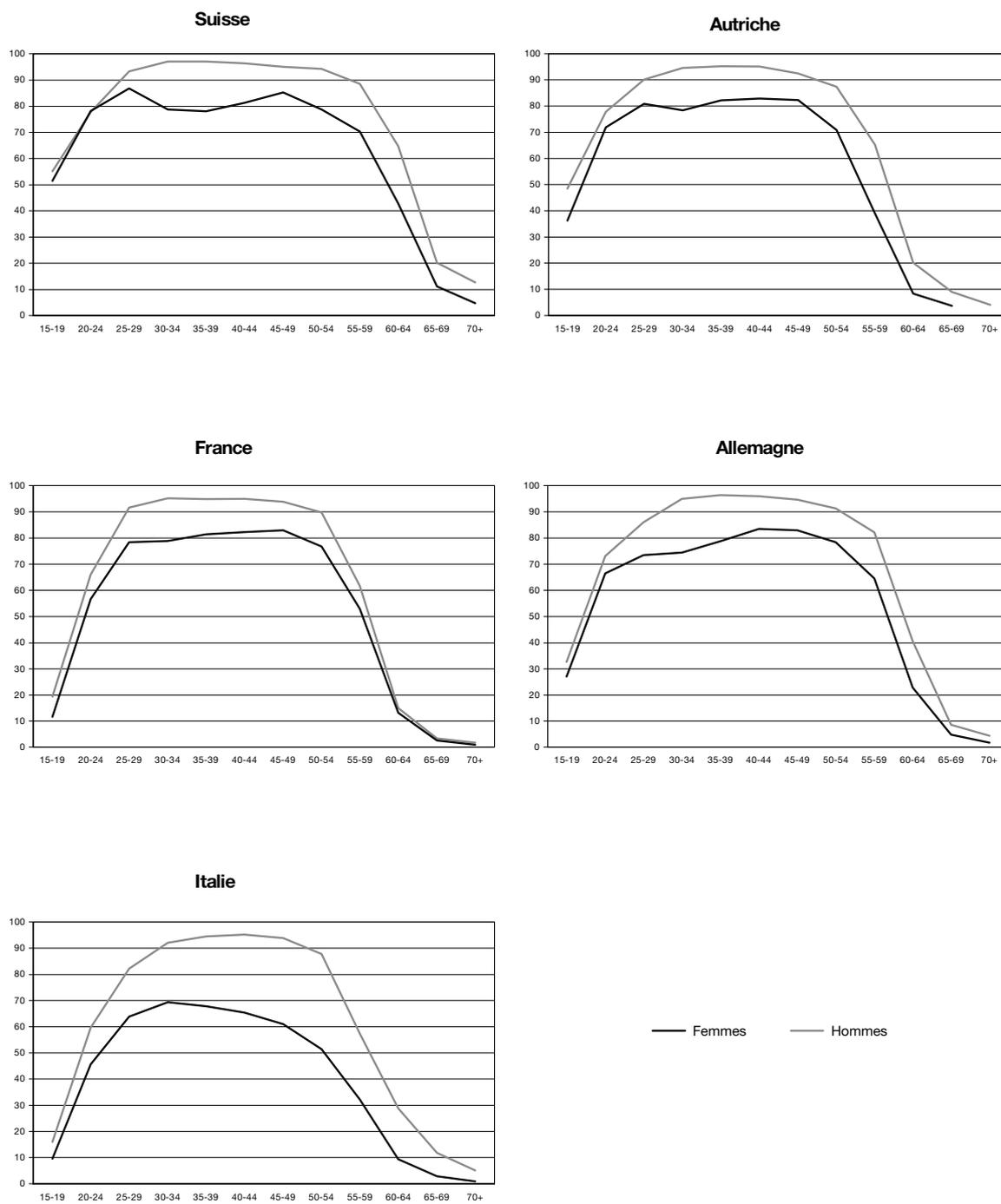
Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch> > [Thèmes](#) > [20 - Situation économique et sociale de la population](#)

Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (pdf) à l'adresse :
<http://www.news-stat.admin.ch>

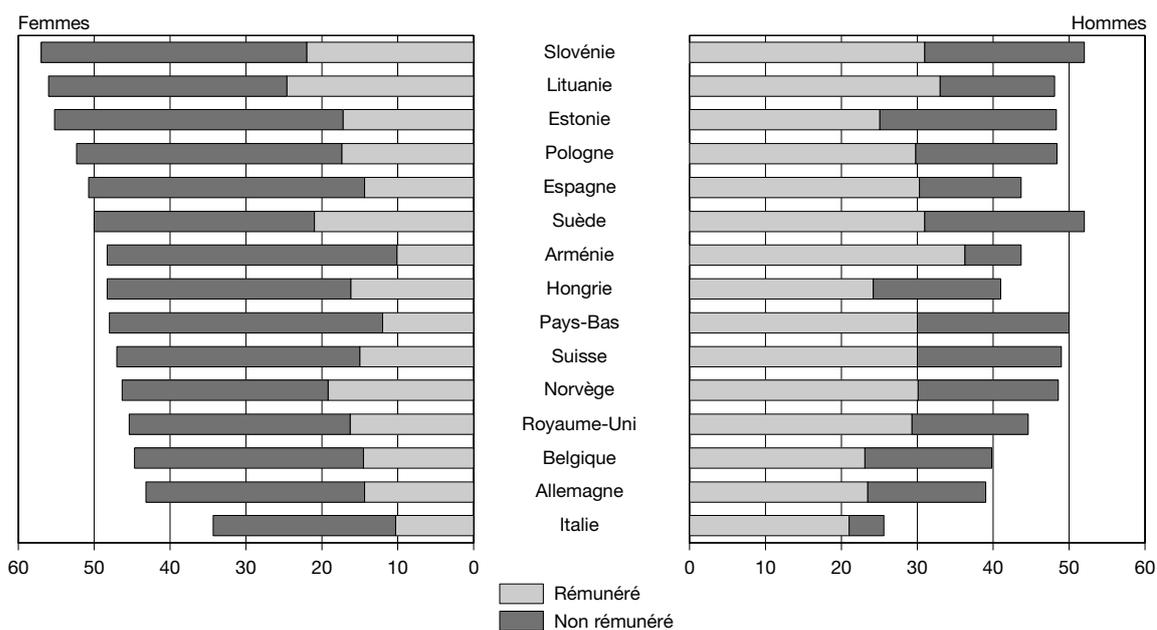
Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

G1 Taux d'activité professionnelle selon le sexe et l'âge, en 2005, en %



G2 Temps consacré au travail rémunéré et non rémunéré selon le sexe, 2000-2004¹, personnes de 15 ans et plus, en heures par semaine



¹ Les données se réfèrent à différentes années selon le pays. Elles ne sont pas collectées annuellement et ne varient pas beaucoup dans une période de 5 ans.

En ordre décroissant des femmes

BE, DE, GB, HU, PL: les données se réfèrent aux personnes âgées de 20 à 74 ans; travail rémunéré: y compris le temps investi pour les études à l'école et dans le temps libre.

LT: les données se réfèrent aux personnes de 20 à 74 ans.

NL: les données se réfèrent aux personnes de 25 ans et plus.

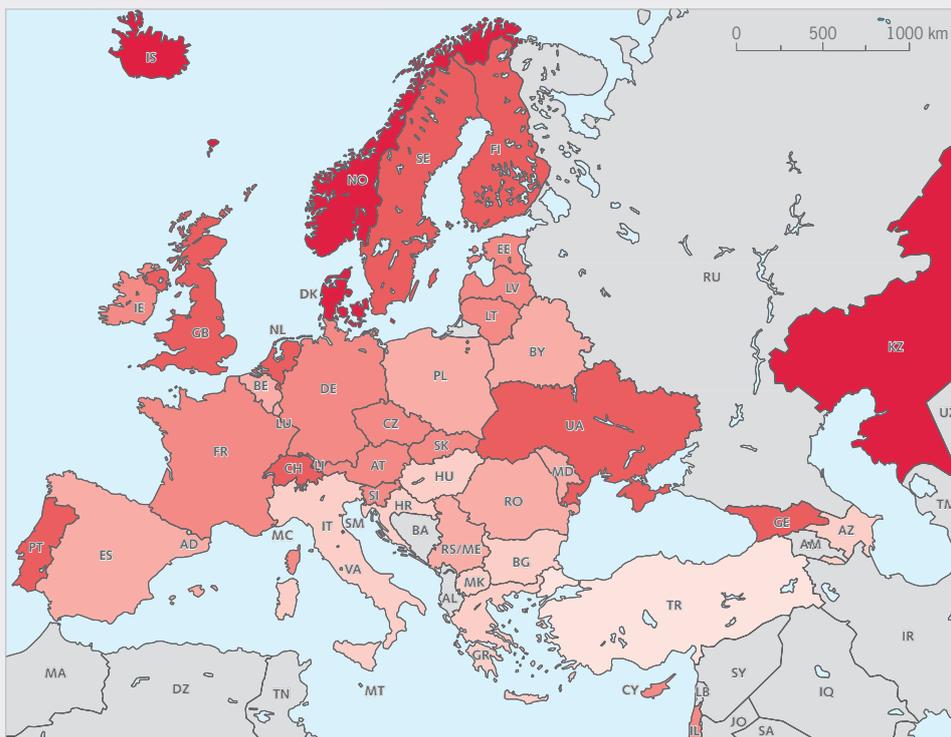
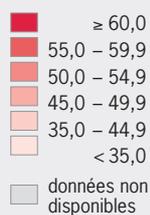
SE: les données se réfèrent aux personnes de 16 à 64 ans.

SI: travail rémunéré: y compris étudier et apprendre.

Taux d'activité professionnelle des femmes, en 2005

C 1

Personnes de 15 ans et plus, en %



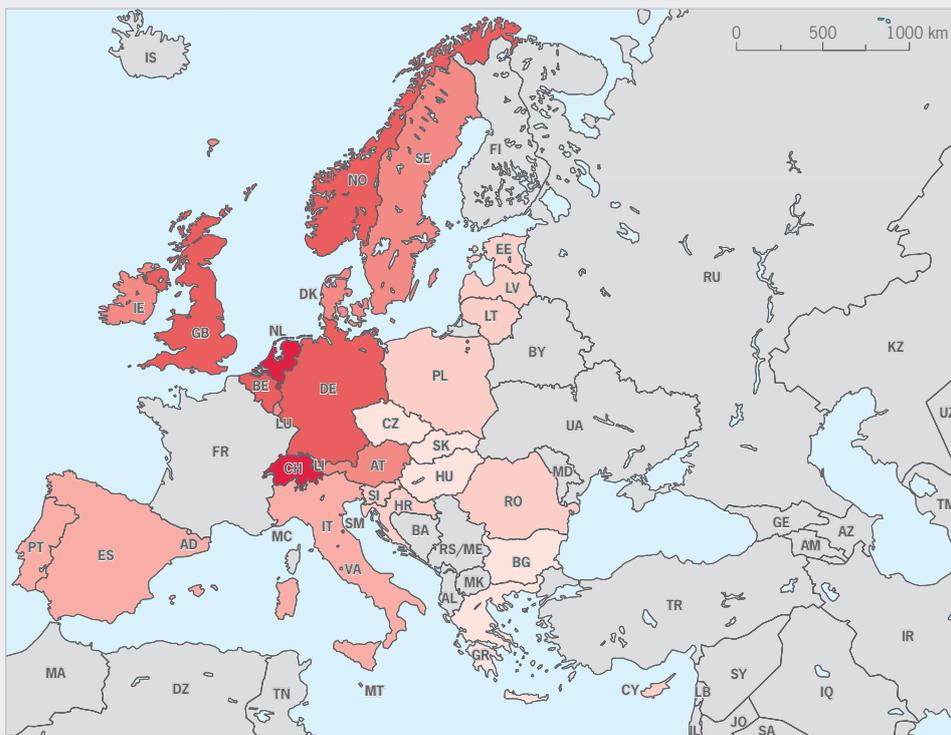
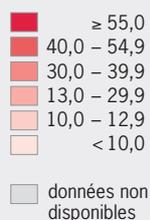
Source: UNECE Gender Statistics Database

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2007

Femmes employées à temps partiel, en 2004

C 2

En % des femmes actives occupées



Source: UNECE Gender Statistics Database

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2007

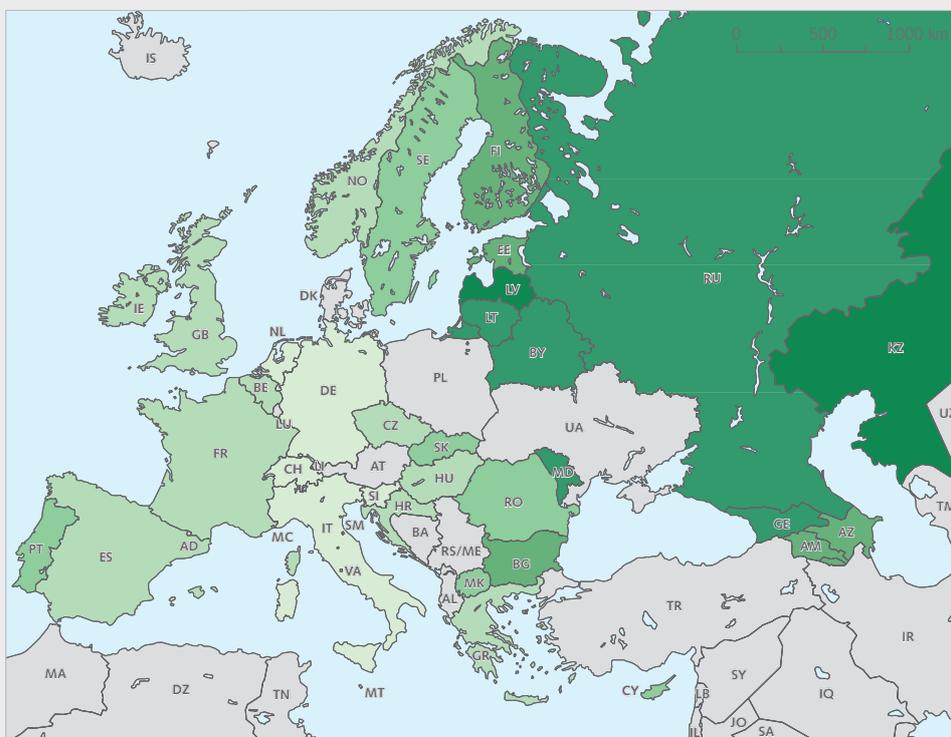
Part des femmes dans le corps enseignant au degré tertiaire, en 2003/04

C 3

Part en %

- ≥ 55,0
- 50,0 – 54,9
- 45,0 – 49,9
- 40,0 – 44,9
- 35,0 – 39,9
- < 35,0

■ données non disponibles



Source: UNECE Gender Statistics Database

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2007

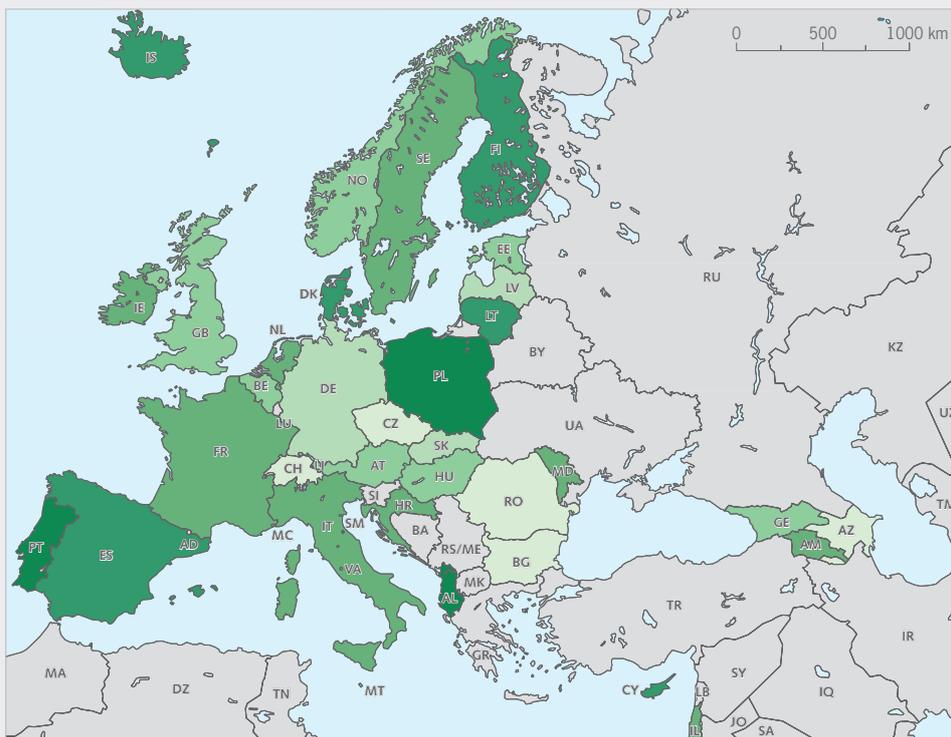
Degré tertiaire: diplômes des hautes écoles universitaires et spécialisées, en 2003/04

C 4

Part des femmes, en %

- ≥ 65,0
- 60,0 – 64,9
- 55,0 – 59,9
- 50,0 – 54,9
- 45,0 – 49,9
- < 45,0

■ données non disponibles



Source: UNECE Gender Statistics Database

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2007

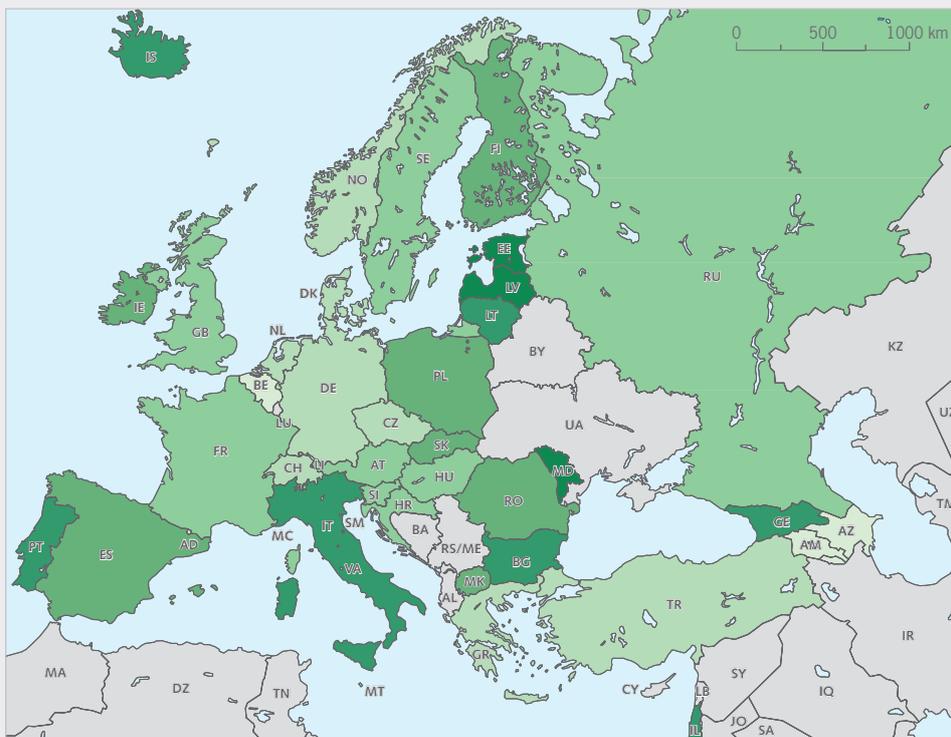
Degré tertiaire: doctorats, en 2003/04

C 5

Part des femmes, en %

- ≥ 58,0
- 50,0 – 57,9
- 45,0 – 49,9
- 40,0 – 44,9
- 35,0 – 39,9
- < 35,0

■ données non disponibles



Source: UNECE Gender Statistics Database

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2007

Remarques concernant les cartes

Carte 1

CY: Les données se réfèrent au territoire contrôlé par le gouvernement.
EE, FI, IS: Population de 15 à 74 ans.
MD: La région de Transnistrie et la ville de Tighina ne sont pas incluses depuis 1997.
SE: Population de 16 à 64 ans.

Carte 2

BG: Jusqu'en 2000 sont considérées comme employées à temps partiel les personnes accomplissant généralement un travail rémunéré de moins de 30 heures par semaine; depuis 2001 auto-évaluation.
CY: Les données se réfèrent au territoire contrôlé par le gouvernement.
GR: Données 2003.

Carte 3

AM, AZ, GE, HR: Données 2002/03.
CH: Seulement ISCED 5A et 6, ISCED 5B non compris (cf. définition).
CY: Les données se réfèrent au territoire contrôlé par le gouvernement.

Carte 4

AL, AM, AZ, GE, MT: Données 2002/03.
CY: Niveau 6 ISCED 1997 inclus dans niveau 5A; les données se réfèrent au territoire contrôlé par le gouvernement.

Carte 5

AL: Le niveau 6 ISCED 1997 (doctorats) n'existe pas.
AL, AM, AZ, GE, MT, RU: Données 2002/03.
CY: Niveau 6 ISCED 1997 inclus dans niveau 5A (carte C 4); les données se réfèrent au territoire contrôlé par le gouvernement.

Sigles officiels des noms de pays

selon ISO 3166 (norme internationale des codes pour la représentation des noms de pays)

AL	Albanie	IT	Italie
AM	Arménie	KG	Kirghizistan
AT	Autriche	KZ	Kazakhstan
AZ	Azerbaïdjan	LT	Lituanie
BA	Bosnie-Herzégovine	LU	Luxembourg
BE	Belgique	LV	Lettonie
BG	Bulgarie	MD	Moldavie
BY	Biélorussie	ME	Monténégro
CA	Canada	MK	Macédoine (l'ex-République yougoslave de)
CH	Suisse	MT	Malte
CY	Chypre	NL	Pays-Bas
CZ	République tchèque	NO	Norvège
DE	Allemagne	PL	Pologne
DK	Danemark	PT	Portugal
EE	Estonie	RO	Roumanie
ES	Espagne	RS	Serbie
FI	Finlande	RU	Russie
FR	France	SE	Suède
GB	Royaume-Uni	SI	Slovénie
GE	Géorgie	SK	Slovaquie
GR	Grèce	TJ	Tadjikistan
HR	Croatie	TM	Turkménistan
HU	Hongrie	TR	Turquie
IE	Irlande	UA	Ukraine
IL	Israël	US	Etats-Unis
IS	Islande	UZ	Ouzbékistan

Pays représentés dans les cartes, pour lesquels il n'y a pas de données disponibles dans la UNECE Gender Statistics Database:

AD	Andorre	MA	Maroc
DZ	Algérie	MC	Monaco
IQ	Iraq	SA	Arabie saoudite
IR	Iran	SM	Saint-Marin
JO	Jordanie	SY	Syrie
LB	Liban	TN	Tunisie
LI	Liechtenstein	VA	Cité du Vatican